



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

SAISON 2025/2026

COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

La Commission Litiges et Contentieux du District de Football Dordogne-Périgord a fusionné cette saison avec la Commission Statuts et Règlements, sur le modèle de la Fédération, pour composer la Commission Départementale des Règlements et Contentieux. Deux sous commissions, composées de huit membres pour l'examen des litiges et cinq pour les statuts et règlements, ont œuvré tout au long de l'année.

La commission est bien sûr ouverte à candidature, notamment à profil plutôt dirigeant de club ayant la rigueur et l'envie de connaître, découvrir, faire appliquer et améliorer les règlements de nos institutions. Depuis le 29 août 2025 (1ère réunion), la sous-commission chargée de l'examen des réserves d'avant match, des réclamations d'après match et des évocations ainsi que du traitement des rencontres n'ayant pas eu leur durée réglementaire par manque de joueurs ou problèmes techniques s'est réunie cette saison 25 fois (au 11 avril) et a traité 44 dossiers à cette date, soit une diminution des procédures de plus de 30% par rapport à 2024-2025.

Un PV est rédigé et diffusé dans les 24 heures qui suivent nos décisions et à notre avis, ils ne sont malheureusement pas assez lus par l'ensemble des clubs, qui arrivent à se mettre en infraction alors que le même problème est survenu quelques semaines avant. Nous savons tous que c'est dans l'air du temps de perdre un match suite à une procédure engagée par notre adversaire du jour, et pensons donc que chaque club devrait avoir un référent juridique, formé et restant en relation avec nous, et sommes prêts à organiser des formations pour qui en fera la demande.

La sous-commission Statuts et Règlements regrette que nombreux règlements adoptés en CODIR ne transitent pas encore entre ses mains avant diffusion, afin que la commission joue pleinement son rôle en aval.

Nous remercions tous les membres de cette commission pour leur sérieux, leur investissement, leur disponibilité et leur impartialité, et rien ne pourrait être fait sans l'aide et la gentillesse de tout le personnel administratif tout au long de la saison.

Le Président, Jean Robert CLOFF

Le Secrétaire, Jacques DUMAS

POLE ARBITRAGE 24

La saison 2025/2026 s'est inscrite dans la continuité du travail engagé ces dernières années : stabiliser notre fonctionnement, renforcer l'accompagnement des officiels, et poursuivre la structuration des actions du Pôle Arbitrage au service des clubs.

Après une fin de saison précédente marquée par un travail de fond sur l'organisation, l'objectif a été de rendre notre pilotage plus lisible et plus anticipé. Dans ce cadre, un calendrier annuel a été construit, mis



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



à jour régulièrement et diffusé, afin d'annoncer clairement les temps forts (réunions, formations, stages, tests physiques, finales). Cette visibilité a permis de mieux coordonner l'action des bénévoles et d'améliorer l'information transmise aux arbitres et aux clubs.

Sur le plan de la gouvernance, la saison a été rythmée par plusieurs réunions du Pôle Arbitrage (notamment en juillet, en août, en octobre, en décembre, en février, en avril, et en mai). Ces temps d'échanges ont permis de préparer les échéances, d'ajuster les priorités et d'assurer un suivi concret des actions engagées. Parallèlement, des communications structurantes ont été réalisées (circulaire "classements", messages ciblés sur les candidatures et rappels de procédure), afin de sécuriser les différentes étapes de la saison.

La formation a constitué un axe majeur de l'exercice 2025/2026. Plusieurs séances de Formation Initiale en Arbitrage ont été organisées, tout comme deux cours décentralisés puis deux cours centralisés, permettant de poursuivre la formation continue et d'harmoniser les pratiques. Le Pôle Promotionnel a également poursuivi son travail, avec des sessions dédiées pour accompagner les profils identifiés vers les niveaux supérieurs. Des actions spécifiques ont été menées en complément (formation des arbitres capacitaires, structuration et mobilisation des formateurs, formation foot-adapté, formation aux commissaires au terrain), avec la volonté de consolider un encadrement qualitatif et cohérent.

Les stages et les temps forts sportifs ont, comme chaque année, occupé une place centrale. La saison a été marquée par les stages de rentrée (D1-D2-AA, D3, observateurs), puis par un temps fort destiné aux jeunes et aux stagiaires (en février), et par des actions ciblées en cours de saison (Stage Arbitres Assistants, Stage Arbitres Futsal). Enfin, plusieurs finales et événements (dont les finales futsal et la finale U13 Pitch) se sont déroulés dans de bonnes conditions, avec une présence arbitrale organisée et un encadrement adapté.

Les tests physiques ont été organisés à plusieurs reprises (mars, avril et mai), afin de permettre la validation des exigences, d'anticiper les situations particulières et d'assurer les rattrapages lorsque cela était nécessaire. Ces rendez-vous restent un passage important de la saison pour accompagner les officiels dans leur préparation et sécuriser le bon déroulement de l'activité. En Dordogne, nous avons fait un choix à contre-courant de nos homologues des Districts voisins : Là où la norme est à un allègement du nombre de répétitions ou de la distance, nous avons fait le choix de conserver une distance de 64m en 15 secondes, tout en augmentant le nombre de répétitions (à 30). Mais nous plaçons ce test désormais en milieu de saison, avec des arbitres ainsi prêts à réaliser ce dernier dans les meilleures conditions. C'est un message fort que nous envoyons aux clubs, nos arbitres sont prêts physiquement.

Concernant l'observation et l'amélioration continue, nous avons poursuivi le travail de structuration des supports et des suivis. L'objectif reste de disposer d'outils plus homogènes, plus simples à exploiter, et de maintenir une démarche de retour d'expérience utile à la progression des arbitres. Dans le même esprit, plusieurs chantiers d'organisation et d'outillage (automatisations, amélioration de documents de suivi, démarches innovantes) ont été poursuivis, pour dégager du temps bénévole et fiabiliser certaines tâches.

Enfin, la vie du Pôle s'est appuyée sur une communication plus régulière et plus ciblée, notamment grâce au calendrier partagé et à des canaux plus efficaces. Ces éléments, ajoutés aux rendez-vous collectifs (AG de fin de saison, réunions, stages), contribuent à maintenir le lien, la cohésion et l'engagement des bénévoles, indispensables au bon fonctionnement du Pôle Arbitrage.



Pour conclure, la saison 2025/2026 a permis de consolider un fonctionnement plus anticipé, plus lisible et plus opérationnel. Le travail mené tout au long de l'année constitue une base solide pour poursuivre la structuration du Pôle Arbitrage et continuer d'accompagner au mieux les officiels, dans l'intérêt des clubs et des compétitions.

Quentin BERTHELET, Responsable du Pôle Arbitrage 24

COMMISSION SOCIALE, VALEURS CITOYENNES ET INCLUSION SCOLAIRE

La saison 2025–2026 a été une année de transition pour la Commission Sociale, Valeurs Citoyennes et Inclusion Scolaire.

La commission poursuit sa mise en place et cherche encore son fonctionnement afin de trouver pleinement sa place au sein du district et de répondre aux besoins des clubs. Une réorganisation a été engagée cette saison avec l'intégration de représentants issus de différentes commissions (arbitrage, féminisation, inclusion, discipline, communication, football diversifié, sportive), afin de développer une approche plus transversale des questions sociales et citoyennes. Elle reste à finaliser.

Une réunion de travail s'est tenue au cours de la saison. Elle a permis de faire le point sur les réflexions engagées l'année précédente ainsi que sur les difficultés rencontrées, notamment le manque de fil conducteur dans le fonctionnement.

La commission a poursuivi ses échanges autour de plusieurs axes :

- La promotion des valeurs citoyennes,
- La réflexion autour d'une charte de bonne conduite et/ou d'une charte des parents,
- Le développement d'actions éducatives et inclusives,
- Le travail autour de l'accompagnement des jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Une rencontre avec les services de l'ASE de Périgueux a notamment permis d'envisager de futures collaborations et des actions de sensibilisation à destination des éducateurs.

Enfin, les membres de la commission ont participé à des actions solidaires menées par le district, notamment dans le cadre du Téléthon.

Même si cette saison reste modeste en termes d'actions concrètes, elle a permis de poser les bases d'une organisation plus collective. Pour la saison à venir, les perspectives sont les suivantes :

- Changement de nom de la commission : Commission Sociale et Engagement
- Nomination d'une vice-présidente qui sera référente engagement pour la LFNA.

Enfin, le projet de la commission devient : Développer le projet engagement de la FFF. Cela doit être une priorité.

La Présidente, Stéphanie BOURDIER



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) a été renouvelée lors des élections de juin 2024. Sa composition évolue chaque saison ; ainsi, deux nouveaux membres ont rejoint la commission pour la saison 2025 / 2026 et se sont pleinement intégrés au fonctionnement du groupe.

La commission est composée de 10 membres, répartis sur les 4 secteurs du District :

- **Secteur Bergeracois** : Jacques Dumas, Alain Toulouse
- **Secteur Ribéracois** : Jacques Dumas, Bertrand Gadeau, Véronique Cloff
- **Centre et Nord Dordogne** : José Dipierro, Mathilde Delannes, Bertrand Gadeau, Jonathan Blondy, Véronique Cloff
- **Secteur Sarladais** : Lakhdar Khial, Olivier Thomas, Jacques Dumas

Par ailleurs, Mathilde Delannes, en qualité de Présidente de la CDTIS, siège également à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS). Depuis les dernières élections régionales, Jacques Dumas a également intégré la CRTIS comme membre actif et référent du département de la Dordogne.

L'organisation de la commission repose sur une répartition claire des missions :

- La gestion administrative est assurée par Mathilde Delannes
- Les visites de contrôle sont réalisées par l'ensemble des membres, généralement en binôme
- Les installations sont contrôlées en journée, tandis que les éclairages font l'objet de visites en nocturne

Depuis juin 2024, la commission souligne la qualité de son fonctionnement, basé sur le travail en équipe, ainsi que les bonnes relations entretenues avec les clubs et les municipalités.

Activité de la saison 2025 / 2026 (au 22 mai 2026)

Au cours de la saison, la CDTIS a mené un nombre important d'actions de contrôle et de suivi :

Dossiers éclairage : 33

- 1 changement de catégorie suite à travaux
- 25 renouvellements de classement
- 7 nouveaux classements

Dossiers terrains et installations : 31

- 4 Avis Préalables d'Installation (API)
- 4 changements de classement (dont 2 concernant des installations futsal ou suite à travaux)
- 12 contrôles de conformité des terrains utilisés en D1 (T4 / T5)
- 4 visites suite à des non-conformités constatées
- 9 renouvellements de classement
- 1 vérification post-travaux

Au total, **plus de 64 visites** ont été réalisées par la commission.

Travaux et points de vigilance

Un travail de fond important a été réalisé concernant la conformité des terrains utilisés en championnat de D1. Cette démarche sera reconduite chaque saison, notamment pour accompagner les clubs accédant à ce niveau.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Un rappel a également été effectué à plusieurs reprises concernant la réglementation des équipements, notamment :

- Les crochets de fixation des filets de buts doivent impérativement être en plastique et non en métal
- Une vigilance renforcée sera maintenue sur ce point lors des prochaines visites

La commission insiste également sur la responsabilité partagée des clubs et des municipalités concernant :

- L'entretien général des équipements
- La disponibilité de l'eau chaude et du chauffage
- La sécurité des installations (absence de danger pour les joueurs et officiels)

Tout manquement ou anomalie peut entraîner :

- Une suspension du terrain
- Un déclassement temporaire ou définitif

Il est donc indispensable de maintenir des installations conformes et cohérentes avec leur niveau de classement.

Pour finir, la CDTIS reste pleinement mobilisée et à l'écoute des clubs et des collectivités. Elle se tient à leur disposition pour tout accompagnement, conseil ou information relatif au classement et à la conformité des installations sportives.

La Présidente, Mathilde DELANNES

COMMISSION D'APPEL

Cette commission paritaire autonome nommée pour la durée du mandat entérinée par la Fédération Française de Football est chargée d'examiner les recours de clubs en désaccord avec une décision d'une commission de première instance.

Elle est composée de 7 membres, 1 représentant de la commission des arbitres, 1 représentant des joueurs :

- Président : Kévin MENERET (chargé de la rédaction des procès-verbaux) Vice-Président : Hervé DURANTHON (Représentant des joueurs), Membres : Pascal GRAULIERE (Représentant de la CDA), Christelle DURO-DION, Valérie DELTREUIL, Marie BARIAU et Jean Louis BLOND.

Notre commission s'est réunie à 14 reprises pour examiner 40 dossiers.

Il a été interjeté aucun appel en commission Régionale d'Appel de la Nouvelle-Aquitaine.

En premier lieu, cette commission examine les éléments nouveaux qui ont pu échapper aux commissions de première instance.

Force est de constater que les décisions des premières instances, au vu des éléments en leur possession, étaient respectueuses des règlements et ont effectuées un travail de qualité.

Au cours des auditions, et à la suite d'un débat contradictoire, des éléments nouveaux ont parfois abouti, sans décision radicalement opposée.

L'ensemble des membres de la commission se réjouissent du bon déroulement et du respect de l'ensemble des auditionnés lors de cette saison

Nous remercions le service administratif et l'ensemble des membres des commissions du district pour leurs collaboration et leur contribution.

Le Président, Kévin Méneret

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



COMMISSION D'ÉTHIQUE, DE LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ET POUR LE FAIR-PLAY

1. Vie institutionnelle et Mouvements de la commission

La saison 2025/2026 a été marquée par plusieurs évolutions au sein de la composition de la commission, impactant sa gouvernance mais ouvrant la voie à de nouvelles dynamiques.

- * 08/09/2025: Intégration et présentation d'une nouvelle membre, Mathilde Granger.
- . 01/02/2026: Enregistrement de la démission de Grégory Combelas.
- * 22/02/2026: Nomination et accueil de Jean-Michel Roux en tant que nouveau membre.
- * 24/02/2026: Enregistrement de la démission de Yolande Devaleix.

2. Chronologie des Travaux et Procès-verbaux (PV)

PV du 08/12/2025 (en visio) - Validation et Outils Pédagogiques

- * Suivi institutionnel : Suivant le calendrier prévu, la charte d'éthique a été officiellement transmise au CODIR le 24/09/2025 pour validation et mise en diffusion auprès des clubs.
- * Innovation pédagogique : Partage par Mathilde Granger d'un lien vers un support d'animation et de sensibilisation interactif. Cet outil a été créé en binôme avec son apprentie et testé avec succès auprès des U15 du SA SANILHACOIS.

PV du 21/04/2026 (en présentiel) - Bilan de Fin de Saison

Cette réunion a permis de dresser le bilan qualitatif de la saison 2025/2026. Si les outils de prévention avancent, le constat terrain reste préoccupant.

- * Alerte sur les catégories jeunes : La commission note une recrudescence marquée par des incivilités dans les catégories de jeunes. Ce phénomène demande une réaction forte et une adaptation des outils de sensibilisation pour la saison prochaine.

3. Moments Forts et Bilan Qualitatif

La saison s'articule autour de deux dynamiques contrastées : la réussite du déploiement de nos outils institutionnels d'un côté, et de l'augmentation des tensions sur le terrain de l'autre.

- * Le succès "Pilote" U15 : L'initiative menée au SA SANILHACOIS prouve que les actions de proximité, co-construites avec des jeunes en formation, captent mieux l'attention des pré-adolescents.
- * Le point de Vigilance "Incivilités": Les remontées des week-ends de compétition mettent en lumière que les catégories de jeunes sont les plus exposées aux dérives comportementales (langage inapproprié, contestable des décisions, tensions parents/éducateurs).

4. Tableau de synthèse de la saison 2025/2026

- Axes d'analyse. Réalisations et faits marquants. Constats et Point de vigilance

- Gouvernance et RH: Intégration de M. Granger et J-M Roux

Nécessité de stabiliser l'équipe pour la rentrée 2026/2027.

Départs de G. Combelas et Y. Devaleix.

- Outils institutionnels :

Charte d'éthique rédigée et transmise au CODIR . S'assurer de la bonne appropriation de la charte par les présidents de clubs.

- Actions de Terrain :

Création et test du module d'animation U15 au SAS.

Alerte ; Hausse des incivilités chez les jeunes. Le module doit être massifié.



5. Perspectives pour la saison 2026/2027

Face aux constats du PV du 21/04/2026, la Commission d'éthique propose deux priorités pour le prochain exercice :

1. Généraliser l'outil de Mathilde Granger : Déployer le module d'animation testé au SAS dans un maximum de clubs touchés par les incivilités.
2. Activer la Charte CODIR : Organiser des ateliers d'explications de la nouvelle charte auprès des éducateurs et des capitaines d'équipes dès le début de la saison.

Le Président, José DA SILVA

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Introduction

La saison 2025/2026 a permis à la Commission Sportive Jeunes de poursuivre son travail d'organisation, de suivi et de développement des compétitions de jeunes sur l'ensemble du territoire de la Dordogne.

Les différents pôles ont pu se réunir régulièrement afin d'assurer la gestion des compétitions et des plateaux de U7 à U19 de manière hebdomadaire.

L'analyse des engagements, des forfaits et des dossiers disciplinaires permet de dresser un état des lieux précis du football des jeunes dans notre département.

1. Une activité sportive globalement stable

L'étude des engagements met en évidence une stabilité satisfaisante des effectifs. Les catégories du football d'animation demeurent attractives et constituent le socle du développement du football départemental.

Points positifs :

- Maintien global des effectifs jeunes
- Bonne dynamique du football d'animation
- Progression de certains secteurs géographiques
- Stabilité entre les deux phases de compétition

Synthèse : Le football des jeunes en Dordogne demeure dynamique et attractif malgré un contexte associatif exigeant.

2. Analyse des plateaux U7-U9

Le suivi des plateaux U7 et U9 met en évidence une activité particulièrement dynamique sur l'ensemble du territoire départemental et confirme l'attractivité du football d'animation.

Catégorie U7

Les plateaux U7 confirment la vitalité du football d'animation en Dordogne.

Points positifs :

- Très forte implantation territoriale
- Fidélisation satisfaisante des jeunes pratiquants
- Participation régulière de la majorité des clubs



Points de vigilance :

- Quelques absences ponctuelles
- Participation inégale selon certains secteurs

Catégorie U9 Niveau 1

Les équipes engagées présentent une bonne régularité de participation et peu d'écarts entre les effectifs annoncés et présents.

Points positifs :

- Bonne stabilité des effectifs
- Clubs fiables dans leurs engagements
- Bonne organisation locale

Points de vigilance :

- Quelques absences répétées
- Annulations ponctuelles de plateaux

Catégorie U9 Niveau 2

Cette catégorie concentre le plus grand nombre d'équipes. Malgré cela, la participation globale demeure satisfaisante.

Points positifs :

- Forte participation globale
- Nombre important d'équipes engagées
- Bonne régularité de nombreux clubs

Points de vigilance :

- Écarts entre équipes prévues et présentes pour certains clubs
- Fragilité de certains effectifs

Synthèse Football d'Animation

Les plateaux U7 et U9 démontrent une nouvelle fois la bonne santé du football d'animation en Dordogne. Ils constituent un socle solide pour le développement futur du football départemental.

3. Des forfaits contenus mais nécessitant une vigilance particulière

Les forfaits demeurent globalement maîtrisés mais touchent davantage les catégories U13 et U15.

Points positifs :

- Nombre de forfaits relativement limité
- Bonne tenue des compétitions Élite
- Maintien du calendrier sportif

Points de vigilance :

- Concentration des forfaits sur certaines catégories
- Difficultés récurrentes pour quelques clubs

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



- Risque accru en fin de saison

4. La maîtrise du comportement : un enjeu majeur

La majorité des dossiers disciplinaires concerne les comportements antisportifs, les contestations et les manquements aux règles du jeu.

Points positifs :

- Peu d'incidents graves
- Faible proportion de faits discriminatoires

Points de vigilance :

- Volume important de comportements antisportifs
- Contestations trop fréquentes
- Nécessité d'améliorer le respect des officiels

Conclusion générale

La saison 2025/2026 confirme la bonne santé du football des jeunes en Dordogne. Les effectifs demeurent stables, les compétitions se sont déroulées dans de bonnes conditions et les incidents majeurs restent limités.

Les principaux axes d'amélioration concernent la réduction des forfaits récurrents, le renforcement de l'accompagnement des clubs et la poursuite des actions éducatives autour du respect et du fair-play.

Perspectives 2026/2027

- Développer les plateaux U7-U9
- Réduire les forfaits récurrents
- Renforcer l'accompagnement des clubs
- Poursuivre les actions éducatives
- Promouvoir le respect et le fair-play

La Commission Sportive Jeunes remercie l'ensemble des clubs, dirigeants, éducateurs, arbitres, bénévoles et salariés du District pour leur investissement tout au long de cette saison et leur contribution au développement du football des jeunes en Dordogne.

Le Président, Jean Marc LALET

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

La Commission sportive sénior est composée de deux co-présidents et neuf membres de commission. La commission se réunit tous les mardis à partir de 17h afin de pouvoir transmettre les dossiers aux différentes commissions dès le mercredi.

Composition de la commission :

Guillaumeau Vincent (Co-Président) - Barondeau Christophe (Co-Président) - Bariau Marie - Gadaud Bertrand - Guillaumeau Jessica - Subrenat Yannick - Plu Dominique - Di Pierro José - Allard Samuel - Gracia Carpallo Julien - Villepontoux Kevin

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Réunions préparatoires de saison :

La commission sportive seniors s'est réunie à plusieurs reprises durant la période estivale afin de traiter plusieurs sujets.

Préparation des poules

Préparation des calendriers

Présentation des poules par niveaux avec les clubs

Tirage des premiers tours de coupe départementale

Gestion de la saison :

Durant la saison, la gestion de plusieurs tâches est à gérer, la commission s'est donc réunie tous les mardis.

- Tirage des différentes coupes
- Exploitation des feuilles de match
- Contrôle des suspendus
- Gestion des calendriers (match non joué, report des journées)
- Gestion des coupes Futsal
- Gestion des forfaits

Depuis la période estivale, la commission sportive seniors s'est réunie environ 40 fois et a édité tout autant de procès-verbaux.

La mise en place des astreintes par les membres du comité directeur durant la période hivernale et la mise en place des inversions des rencontres lors de la présence d'arrêtés municipaux a été reconduite cette saison, le calendrier de la saison a pu être respecté.

Des modifications ont été faites sur les championnats féminins à 8 avec la mise en place d'un niveau D1, D2 et D3 et un système d'accession et de rétrogradation comme sur les championnats masculins.

Statistiques :

Différents engagements

- Coupe Département Dordogne
 - o Seniors M : 82 équipes
 - o Féminines à 11 : 5 équipes
 - o Féminines à 8 : 18 équipes
- Coupe du District Médéric
 - o Seniors M : 66 équipes
- Challenge Sérirpub 24
 - o Seniors M : 95 équipes
- Coupe futsal Dordogne
 - o Seniors M : 13 équipes, 4 journées sur tirage aléatoire, les 4 premiers en coupe de Dordogne, du 5^{ème} au 8^{ème} en coupe de District, du 9^{ème} au 12^{ème} en Challenge Futsal
 - o Féminines : 6 équipes
- Critérium à 8
 - o Seniors M : 15 équipes
- Championnats féminins
 - o Féminines à 11 : 8 équipes
 - o Féminines à 8 : 32 équipes



Dossiers transmis aux différentes commissions.

- Discipline : 248
- CDA : 2
- Litiges et contentieux : 59
- Forfaits d'une journée : 87
- Forfait général : 9
- Terrain déclaré impraticable par l'arbitre : 16

Les Président, Vincent GUILLAUMEAU et Christophe BARONDEAU

COMMISSION DE DISCIPLINE

Cette deuxième saison se termine et la ligne directrice de la commission reste la même, à savoir équité, impartialité, écoute et pédagogie. La commission s'est réunie à 48 reprises (au 28.05.2026) dont 8 fois par visioconférence, est a enregistré un total de 4446 dossiers représentant une somme de 93 125€ (hors frais d'appel et de déplacement).

Nous avons enregistré 3444 dossiers liés à des avertissements, traité 284 dossiers pour des 3^{ème} avertissements en moins de 3 mois et 117 dossiers pour des récidives d'avertissements, soit un total de 3845 dossiers (67105€), 72% des amendes (en baisse avec la saison 2024/2025 ; -134 dossiers ; -8565€.

Nous avons investigué sur 601 dossiers soit le double de la saison dernière, correspondant à la somme de 26020€ (hors frais divers) une augmentation de seulement 2600€ qui souligne les efforts tarifaires faits par l'instance. L'ensemble de ces dossiers comporte, 414 faits d'incivilités (19315€) soit 69% des dossiers traités en commission, en hausse de 216 dossiers et 2850€ !!! 60 de ces dossiers sont uniquement liés aux comportements du public, de nombreux dossiers relatent une concordance de problèmes en tribunes et d'incivilités sur le terrain.

Sur cette saison, la commission a continué d'utiliser les actions pédagogiques pour sensibiliser au mieux les licenciés, il est a noté la récidive concernant les joueurs ayant bénéficié de ce processus est à ce jour proche de 0 puisque sur les 76 actions pédagogiques mises en place depuis le début du mandat, seulement 2 joueurs ont été à nouveau suspendus pour des faits différents et un seul pour un récidive avérée.

La commission a également fait usage de 181 matchs avec sursis pour se rapprocher d'une réalité de terrain qui parfois diffère avec le barème fédéral, et permet aux joueurs de rejouer avant la fin de la sanction de référence.

La commission a traité 125 dossiers pour faits de jeu soit 30 de plus que la saison précédente pour une somme de 6 455€ soit 100€ de moins que la saison passée, cela souligne les modifications tarifaires effectuée et l'application de sursis qui permet de ne pas sanctionner trop lourdement les joueurs et les clubs pour des faits sportifs.

La commission a également classé 10 dossiers sans suite, rétabli 24 licenciés dans leurs droits, et effectué 11 rappels à l'ordre.

En bilan de cette saison, la commission note une augmentation des dossiers liés à la police des terrains, qui engendre par ricochet l'augmentation des faits d'incivilités sur le terrain. Un point de vigilance sur les catégories jeunes car cette saison la commission a dû statuer sur des dossiers des U8-U9 aux seniors et même en foot loisir. Nombreux des dossiers en catégorie jeune sont principalement liés à des incivilités.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

Page 11 | 15

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Pour finir et en remerciement, je souhaite tout d'abord remercier les membres de la commission de discipline pour le dévouement et les nombreuses heures qu'ils ont toutes et tous offert aux clubs et à l'instance. Je garde une pensée pour celles et ceux qui par obligations personnelles ont cessé leurs investissements au sein de la commission et remercient les nouvelles recrues pour l'intégration réussie.

Nous remercions les instructeurs Mme CLOFF Véronique, M. BLOSSIER Alain et M. MARLIER Lucas pour les travaux effectués et les 18 dossiers suivis et traités de leur part, les salarié.e.s du District pour l'aide et les conditions de confort qu'ils nous ont apporté. Une mention particulière à Martine pour la part administrative qu'elle a remplie et le suivi de nos décisions permettant avec l'aide de Jonathan BLONDY d'éviter de rares erreurs administratives. Je remercie mes collègues du Codir et Président de commission pour l'excellente collaboration.

Bonnes vacances à l'ensemble des licencié.e.s et salarié.e.s du District et rendez-vous la saison prochaine pour, je l'espère, réduire les incivilités présentes dans notre sport.

Le Président, Quentin DELANNES

COMMISSION DE FEMINISATION

Mesdames, Messieurs,

La Commission de Féminisation a poursuivi cette saison son travail de développement, de structuration et de promotion du football féminin sur l'ensemble du territoire de la Dordogne.

L'objectif principal de la commission reste de favoriser l'accès à la pratique pour toutes les féminines, de fidéliser les licenciées et d'accompagner les clubs dans le développement de leurs sections féminines et de leurs équipes séniors féminines.

JEUNES

Au cours de cette saison, plusieurs actions ont été mises en place :

- Rassemblement U6F à U11F à Chamiers avec 56 participantes.
- Rassemblement U6F à U11F à Marsac avec 45 participantes.
- Organisation d'un rassemblement « Noël du Futsal » U6F à U11F à Mussidan, qui a réuni 23 participantes.
- Rassemblement U6F à U9F à Prigonrieux, favorisant la découverte de l'activité et les échanges entre les jeunes licenciées du département.
- Rassemblement U15F à U18F à Bergerac, offrant aux joueuses plus âgées une journée de pratique et de convivialité adaptée à leur catégorie.
- Rassemblement U12F à U15F à Notre-Dame-de-Sanilhac, autre nouveauté de la saison, qui a connu un très beau succès avec 62 participantes.
- Organisation d'une journée découverte du football à 11 destinées à accompagner la transition des jeunes joueuses et des joueuses de foot à 8 vers cette pratique. Seulement deux clubs ont répondu présents à cette opération, qui n'a donc pas pu avoir lieu.

L'ensemble de ces actions démontre l'intérêt croissant porté au football féminin sur notre territoire.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



La Commission poursuivra ses efforts afin de consolider cette progression, d'accompagner les clubs dans leurs projets et de proposer des actions toujours plus adaptées aux attentes des joueuses et de leurs encadrants.

COMPÉTITIONS SÉNIORS

Football à 11

Le championnat Seniors Féminines à 11 a réuni 4 équipes, dont une équipe issue du District du Lot-et-Garonne (D47).

La formule retenue était un championnat en double aller-retour. Malgré l'investissement des clubs engagés, cette compétition a souffert d'un nombre limité d'équipes, ce qui a rendu le championnat peu attractif et peu dynamique sur l'ensemble de la saison.

C'est pour cette raison que nous proposerons pour la saison à venir une autre alternative pour plus d'attractivité.

Football à 8

Le championnat Seniors Féminines à 8 a connu une participation satisfaisante avec 20 équipes engagées. L'organisation s'est articulée autour de trois niveaux de pratique. Les divisions D1, D2 et D3 ont bénéficié d'une formule en deux phases permettant de rééquilibrer les niveaux et de maintenir l'intérêt sportif jusqu'à la fin de la saison.

Cette formule a permis de proposer davantage de rencontres équilibrées et de favoriser la progression des équipes.

FUTSAL : FUTSAL FÉMININ

La saison a été marquée aussi par la création d'un championnat féminin seniors futsal organisé sur la période de janvier à mars.

Cette nouvelle offre de pratique a permis de diversifier les activités proposées aux licenciées et constitue une piste de développement intéressante pour les saisons à venir.

CLUB DES DIRIGEANTES

Le Club des Dirigeantes a poursuivi son développement avec l'organisation de six réunions au cours de la saison, dont cinq délocalisées.

Ces rencontres permettent de renforcer les échanges entre les femmes investies dans les clubs et de favoriser le partage d'expériences autour du développement du football féminin.

Et prévoit pour la saison prochaine 4 réunions avec des thématiques différentes dont la première sur la Formation des dirigeantes dans son intégralité avec un intervenant.

La prochaine réunion aura lieu le 29/9/2026.

La Présidente, Chrystèle MARJARIE

COMMISSION DES FINANCES

Composition de la commission :

Longueville Nathalie (Présidente) - Vigier Natacha (trésorière) - Delannes Mathilde (trésorière adjointe) - Lagarde Bernard - Pereira Philippe (secrétaire) - Blondy Jonathan (Président du district)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

Page 13 | 15

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



La commission s'est réunie à quatre reprises cette saison. La dernière réunion se tiendra le 7 juillet afin de finaliser les dossiers en cours et de préparer ceux de la saison prochaine.

Projets étudiés au cours de la saison

- Attribution aux clubs des aides financières du Fonds de soutien ;
- Étude des contrats d'énergie (gaz) ;
- Accessibilité PMR ;
- Suivi mensuel des dettes des clubs ;
- Suivi des finances du District ;
- Étude de la continuité du Fonds de soutien, de l'aide à l'apprentissage et du service civique pour la saison 2026-2027 ;
- Étude comparative des tarifs afin de disposer d'un document unique ;
- Étude de la modernisation de deux salles de réunion par l'installation de vidéoprojecteurs fixes ;
- Préconisations des travaux à mener durant le mandat ;
- Étude sur la création d'une boutique du District.

La commission a finalisé les derniers dossiers du Fonds de soutien le 30 mars.

Le bilan des aides financières accordées au titre du Fonds de soutien, de l'aide à la formation, de l'aide à l'apprentissage et de l'aide à l'emploi civique s'élève à 16 000 € versés aux clubs au titre de la saison 2025-2026, sans augmentation des tarifs généraux.

Rappel des dispositifs d'aide

Le Fonds de soutien correspond à une prise en charge de 50 % du montant de la facture établie au nom du club et concerne prioritairement l'acquisition de matériel.

Le Fonds d'aide à la formation permet l'attribution de bons de formation pour la saison 2025-2026 afin d'accompagner les clubs, notamment dans la structuration des écoles de football :

- 30 € pour les formations CFI U7 à U13 ;
- 30 € pour les formations initiales en Arbitrage ;
- 10 € pour les autres formations.

Les contrats énergétiques sont actuellement à l'étude ou en attente compte tenu de la conjoncture mondiale.

Concernant l'accessibilité PMR, les aménagements ont été réalisés à l'avant du bâtiment. Ceux de l'arrière du bâtiment restent à venir.

Mme Natacha Vigier, trésorière, effectue chaque semaine un point avec Mme Marie-Annick Dujarri, secrétaire comptable, afin d'assurer le suivi financier des clubs. La commission remercie chaleureusement Marie-Annick pour son travail rigoureux.

Les frais d'arbitrage continuent de poser des difficultés. La commission a demandé au Comité Directeur du 4 mai la mise en place d'un prélèvement automatique pour les catégories D1, D2, D3, U17 et U19, sur le même principe que la mensualisation des frais mensuels à compter de la saison 2026-2027. Cette proposition devra être soumise au vote lors de l'Assemblée Générale du 20 juin.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



La commission a constaté que la mensualisation constitue un véritable avantage pour les clubs, tant en matière de gestion que pour le maintien à jour de leurs obligations financières envers le District. Par ailleurs, une actualisation des échéanciers a été effectuée par le service comptabilité début février. À ce jour, certains clubs n'ont plus de mensualités à verser jusqu'à la fin de la saison, ce qui représente un avantage de trésorerie non négligeable.

La commission reconnaît et félicite le travail ainsi que la vigilance du Président de l'instance pour la bonne gestion des finances du District.

Un important travail a également été mené afin d'élaborer un document unique regroupant les tarifs généraux et le règlement financier du District. La commission tient à remercier le Président de l'instance pour le travail préparatoire réalisé, qui a permis d'harmoniser les tarifs et de mettre à jour les différents documents.

Les projets de modernisation des salles de réunion et de la Maison du Football se poursuivent tout au long du mandat.

D'autres projets sont actuellement en cours et feront l'objet d'études complémentaires lors de la saison prochaine.

La commission se réjouit également de l'intégration prochaine d'une nouvelle membre, Mme Christine Boisseaux, trésorière du COCC, pour la saison à venir. Elle la remercie de venir renforcer l'équipe.

Enfin, la commission remercie le Président du District pour son soutien constant et son efficacité au sein de la commission.

Elle tient également à remercier l'ensemble des salariés pour leurs conseils avisés, leur écoute et leur réactivité face à ses demandes.

La Présidente, Nathalie LONGUEVILLE